

CONDITIONS DE PARTICIPATION SWISSDIDAC 2027



Organisatrice

BERNEXPO

Partenariats de patronage

SWISS
Verband
DIDAC

VI SENTI
Verband Schulführung Schweiz
visenti.ch

1. HEURES D'OUVERTURE

HEURES D'OUVERTURE OFFICIELLES DE L'ÉVÉNEMENT :

Mercredi et jeudi de 9 h 00 à 17 h 00

Vendredi de 9 h à 16 h 00

Pour les exposantes et exposants : 1 heure avant, respectivement 1 heure après les heures d'ouverture officielles de l'événement.

2. ORGANISATRICE

BERNEXPO AG

Swissdidac

Mingerstrasse 6

Case postale

3000 Berne 22

Téléphone +41 31 340 11 11

E-Mail swissdidac@bernexpo.ch

Site web swissdidac-bern.ch

3. CHAMP D'APPLICATION

Les présentes « conditions de participation » s'appliquent à la participation à Swissdidac et complètent les « conditions générales de participation » de BERNEXPO AG en vigueur. Sont également déterminants le « règlement d'exploitation » de BERNEXPO AG en vigueur, le « règlement intérieur » de BERNEXPO AG en vigueur ainsi que les « directives techniques » en vigueur. Tous les documents sont disponibles sur swissdidac-bern.ch.

4. OBJECTIF DU SALON

Swissdidac, le salon national de référence, est la plateforme centrale dédiée aux développements actuels dans le domaine de la formation. Il aborde des thèmes tels que la numérisation et l'accompagnement de l'apprentissage et propose aux enseignants, aux directions d'école ainsi qu'aux responsables de l'infrastructure scolaire des solutions pratiques de première main. Swissdidac s'adresse aux acteurs des degrés primaire et secondaire et incarne en même temps l'apprentissage tout au long de la vie.

5. EXPOSANTS AUTORISÉS

Sont admises en tant qu'exposants toutes les entreprises ayant un lien avec le domaine thématique. Il n'existe aucun droit à l'admission. Les inscriptions ou demandes d'admission peuvent être refusées sans indication de motifs.

6. TARIFS

6.1. Acompte pour les installations techniques

Lors d'une première participation au salon, un acompte de CHF 250.00 est facturé pour la commande technique. Les exposants de l'étranger se voient facturer CHF 500.00. Ce montant est recredité lors de la facture finale.

6.2. Frais pour co-exposants

Les exposants principaux ont la possibilité d'inscrire des co-exposants conformément aux « conditions générales » de BERNEXPO. Les coûts occasionnés de CHF 1'100.00 par co-exposant sont facturés à l'exposant principal. Le paiement des frais pour co-exposants confère au co-exposant les droits suivants :

- Adresse de l'entreprise sur le stand de l'exposant principal
- Activité de vente sur le stand de l'exposant principal
- Package de communication Basic
- Droit de commander des bons / cartes d'invitation
- Droit à du matériel publicitaire pour exposants

6.3. Adhésion à l'association Swissdidac

Les membres de l'association Swissdidac bénéficient du rabais de l'association pour toute inscription de stand effectuée jusqu'au 2 mars 2027. En cas d'inscription ultérieure, le prix régulier est facturé. La liste des membres valable à cet effet est mise à la disposition de la direction de l'événement le 2 mars 2027 par l'association Swissdidac.

7. RETRAIT DE L'INSCRIPTION

En cas de retrait de l'inscription, confirmation d'inscription ou accord écrit par e-mail, les conditions d'annulation suivantes s'appliquent. Si l'annulation intervient avant l'envoi de la confirmation du stand, 25 % du loyer de la surface ainsi que les éventuels frais pour co-exposants sont facturés. Si l'annulation intervient après l'envoi de la confirmation du stand, respectivement après un délai de réaction de deux semaines, 100 % du loyer de la surface, y compris les frais pour co-exposants et les frais accessoires, sont facturés. Cette disposition s'applique également lorsqu'une surface peut être relouée après l'annulation. Les prestations commandées doivent être indemnisées par l'exposant dans la mesure où elles ont déjà été fournies.

**VOUS TROUVEREZ ICI TOUTES
LES OFFRES ET TOUS LES PRIX :**



www.swissdidac-bern.ch

8. CARTES D'EXPOSANTS

Chaque exposant reçoit une carte d'exposant par tranche de 3 m² de surface de stand, au minimum 3 cartes et au maximum 15 cartes, valables pour une entrée illimitée à l'événement. Des badges d'exposants supplémentaires, payants, peuvent être commandés en nombre limité. Les cartes peuvent être générées directement via notre Online Service Center. Les cartes d'exposants ne sont nécessaires que pendant l'événement.

9. BILLETS D'ENTRÉE

Cartes d'invitation pour visiteurs

Des cartes d'invitation gratuites sont mises à la disposition des exposants. Elles peuvent être commandées via l'Online Service Center. Avec une carte d'invitation, les visiteurs bénéficient d'une entrée gratuite à Swisssdidac. Les exposants sont cordialement invités à convier leur clientèle à l'événement au moyen des cartes d'invitation gratuites et à lui permettre ainsi une visite du salon simple et sans complications.

Les cartes d'invitation doivent être échangées dans la billetterie en ligne avant la visite du salon. Un échange à la caisse du jour n'est pas possible.

10. FORFAIT DE SERVICE

Un forfait de service obligatoire, participation aux frais accessoires généraux, soit consommation générale d'électricité, chauffage, refroidissement, eau, ainsi qu'élimination des déchets / recyclage, est facturé à tous les exposants principaux conformément au tarif indiqué dans le configurateur de salon.

Les déchets et ordures doivent être vidés dans les conteneurs à déchets mis à disposition. Le soir précédant l'ouverture, les déchets peuvent être déposés devant les stands dans les allées. Le service de nettoyage se chargera de leur élimination. Les seaux de peinture ne doivent pas être nettoyés dans les lavabos des toilettes. Des conteneurs pour le verre usagé sont installés pour le recyclage du verre. Une participation aux coûts d'élimination des déchets / recyclage est facturée à chaque exposante ou exposant par stand avec la facture d'acompte.

11. PACKAGES DE COMMUNICATION

L'inscription de base obligatoire dans le répertoire des exposants est payante. Les frais correspondants sont indiqués dans le portail d'inscription. L'inscription est effectuée dans le répertoire électronique des exposants. Le répertoire électronique des exposants du salon est mis en ligne au plus tard un mois avant le salon. Toutes les inscriptions reçues jusqu'à cette date y seront alors publiées. Toutes les inscriptions reçues ultérieurement seront publiées en continu jusqu'au début du salon.

12. LOGISTIQUE

Pour le montage et le démontage, des créneaux horaires contraignants doivent être réservés avant l'événement via l'Online Service Center pour tous les types de véhicules. Les horaires de livraison possibles seront communiqués dans le concept logistique.

13. ATTRIBUTION DES STANDS

L'attribution des stands est effectuée par l'équipe du salon, qui tient compte, dans la mesure de ses possibilités, des souhaits exprimés par les exposants. Elle se réserve le droit d'arrondir à la hausse ou à la baisse les surfaces de stand commandées afin de les adapter aux circonstances. Si nécessaire, l'équipe du salon peut déplacer le stand d'un exposant et lui en attribuer un autre, ou réduire sa surface, sans être tenue à une quelconque indemnisation. Les modifications qui seraient nécessaires pour des raisons techniques ou esthétiques peuvent être effectuées par l'équipe du salon après consultation des exposants concernés.

Lors de l'attribution des surfaces, l'ancienneté, la date d'inscription ainsi que la taille du stand de l'exposant sont prises en compte en priorité.

13. DISPOSITIONS FINALES

Les prix indiqués ici s'entendent, sauf indication contraire, hors taxe sur la valeur ajoutée. Sous réserve de modifications des prix. La version en langue allemande en vigueur au moment de l'inscription fait foi.

Toutes les autres conditions peuvent être consultées dans les « conditions générales » de BERNEXPO.

CONTACT

NOUS SOMMES À VOTRE DISPOSITION



Sarah Ebel

Lead Messe & Markt



Anna Wellmeyer

Senior Business
Development Managerin
Bildung & Arealentwicklung



Anja Binggeli

Sales Manager



Inka Bannholzer

Project Manager



BERNEXPO

BERNEXPO AG
Mingerstrasse 6 | Case postale | 3000 Berne 22
T +41 31 340 11 11 | swissdidac@bernexpo.ch | swissdidac-bern.ch